

## Compte rendu de séance

### Séance du 3 Mars 2020

L' an 2020 et le 3 Mars à 18 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Maison des Services et des Associations sous la présidence de  
LE GUERN Marcel Maire

**Présents :** M. LE GUERN Marcel, Maire, Mme : LE MAT Geneviève, MM : COTTEN Jean, DUBOS Jean-Jacques, JEGOU Michel, LE BRETON Stéphane, LE GUILLOU Grégory, MOCAËR André, REST François, ROUJON François, SCOUARNEC Jean-Michel

**Excusée :** Mme BERNARD Carine

**Invitée :** Mme LE DOUJET-DESPERTS Gaëlle, perceptrice de Carhaix-Plouguer

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 12
- Présents : 11

**Date de la convocation :** 25/02/2020

**Date d'affichage :** 25/02/2020

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en PREFECTURE DU FINISTERE

le :

et publication ou notification

du :

**A été nommé(e) secrétaire :** ROUJON François

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

- Approbation du Compte de Gestion 2019 de Madame la Perceptrice, receveur municipal de la Commune de Plouyé. - 007-2020
- Présentation et vote du Compte Administratif 2019 pour les budgets de la Commune et du Service des Eaux. - 008-2020
- Vote des trois taxes directes 2020 - 009-2020
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 pour le budget de la Commune. - 010-2020
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 pour le budget Service des Eaux. - 011-2020
- Présentation et vote du budget primitif 2020 concernant le budget de la Commune et du Service des Eaux. - 012-2020

**Approbation du Compte de Gestion 2019 de Madame la Perceptrice, receveur municipal de la Commune de Plouyé. réf : 007-2020**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019. Après s'être assuré que Monsieur le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnacés et qu'il a procuré à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :  
par 11 voix pour ; 0 contre et 0 abstention ;

1er : statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée supplémentaire.

2ème : statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires en budgets annexes.

3ème : statuant sur la comptabilité des valeurs inscrites.

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Madame le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Présentation et vote du Compte Administratif 2019 pour les budgets de la Commune et du Service des Eaux.**

**réf : 008-2020**

*(NB : Le Maire, Marcel LE GUERN n'a pas pris part aux votes).*

**COMMUNE :**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses : 453 095.96€
- Recettes : 615 702.17€
- Excédent : 1 62 606.21€

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- Dépenses : 223 491.81€
- Dépenses : 239 826.07€
- Excédent : 16 334.26€

Pour : 10                                  Contre : 0                                  Absention(s) : 0

**SERVICE DES EAUX :**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses : 60 843.39€
- Recettes : 125 473.81€
- Excédent : 64 630.42€

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- Dépenses : 21 955.64€
- Recettes : 193 904.14€
- Excédent : 171 948.50€

Pour : 10                                  Contre : 0                                  Absention(s) : 0

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**Vote des trois taxes directes 2020**

**réf : 009-2020**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition applicables en 2019 et concernant la taxe d'habitation et les taxes foncières soit :

- Taxe d'habitation : 13.46%
- Taxe foncière (bâtie) : 18.05%

- Taxe foncière (non bâtie) : 41.77%

La Maire propose de maintenir ces trois taxes pour 2020.

- Taxe d'habitation : 13.46%
- Taxe foncière (bâtie) : 18.05%
- Taxe foncière (non bâtie) : 41.77%

Le conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir les taux de ces trois taxes pour l'année 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 pour le budget de la Commune.**

**réf : 010-2020**

**Section d'exploitation :**

**Section d'exploitation :**

Résultat de l'exercice : Excédent de fonctionnement..... 162 606.21€

Excédent cumulé à affecter : .....162 606.21€

Les membres du conseil, à l'unanimité des membres présents, décident d'affecter ce résultat excédentaire au compte 1068 du budget principal (commune) 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 pour le budget Service des Eaux.**

**réf : 011-2020**

**Section d'exploitation :**

Résultat de l'exercice : Excédent de fonctionnement..... 64 630.42 €

Excédent cumulé à affecter : ..... 64 630.42 €

Les membres du conseil, à l'unanimité des membres présents, décident d'affecter ce résultat excédentaire en totalité en réserve de compensation du Budget Service des Eaux 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Présentation et vote du budget primitif 2020 concernant le budget de la Commune et du Service des Eaux.**

**réf : 012-2020**

**COMMUNE :**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses : 589 240,00€
- Recettes : 589 240,00€

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- Dépenses : 319 715,00€
- Recettes : 319 715,00€

Pour : 11    Contre : 0    Abstention : 0

**SERVICE DES EAUX :**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses : 127 840,42€

- Recettes : 127 840,42€

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- Dépenses : 289 471,82€

- Recettes : 289 471,82€

Pour : 11    Contre : 0    Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

**Complément de compte-rendu:** néant

Séance levée à: 20h00

En mairie, le 04/03/2020

Le Maire

Marcel LE GUERN



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Le Guern', written over the right side of the official stamp.